

CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE

Enseignement en Langue Étrangère d'une Discipline Non Linguistique (DNL / EMILE)

1. Objectifs & langues concernées

Pourquoi candidater ? • Valider officiellement ses compétences en langue vivante étrangère. • Participer au mouvement national, académique ou départemental sur des postes à profil (section internationale, maternelle Élysée 2020, école d'immersion, poste fléché, itinérant LV). • Candidater pour une mobilité internationale. • Enseigner une matière par l'intégration d'une langue étrangère (dispositif EMILE).	Langues éligibles Anglais, Allemand, Espagnol, Italien. Textes de référence • Arrêté du 23 décembre 2003 • Note de service n°2019-104 du 16 juillet 2019 (BOEN n° 30 du 25 juillet 2019) • Circulaire du 16 mars 2022 (BOEN n° 15 du 14 avril 2022)
---	--

2. Calendrier & ressources

• Inscriptions du 24 septembre au 30 octobre 2026 Sur CYCLADES. • Dépôt du rapport : Début novembre (via Cyclades) avec la page d'entête fournie • Épreuve orale : mars	Ressources utiles • Note, rapports de jury et modalités d'inscription : ICI • EDUSCOL : ICI • Site de l'académie de Besançon : ICI
---	---

3. Modalités de l'épreuve & jury

Déroulement de la certification

- **Rapport de 5 pages** : Synthèse sur les forces et atouts du candidat (non évalué, sert de support de questionnement). Rédigé au choix en français, en LVE, ou dans une combinaison des deux.
- **Épreuve orale de 30 minutes devant le jury** :
 - 10 minutes d'exposé dans la langue étrangère choisie.
 - 20 minutes d'entretien (en LVE et/ou en français, selon le choix du jury).
- **Constitution du Jury** : Un Inspecteur d'Académie - Inspecteur Pédagogique Régional (IA-IPR) de la langue cible et un Inspecteur de l'Éducation Nationale (IEN).

4. Critères d'évaluation

Maîtrise de la langue étrangère : niveau B2 requis du CECRL
Connaissance du cadre institutionnel
Spécificités pédagogiques DNL / EMILE
Motivation et qualité de communication
Réflexion sur l'interculturalité et l'ouverture internationale
Analyse des plus-values pour les élèves, l'enseignant et l'école

5. Plus-value du dispositif

Pour l'enseignant	Pour les élèves	Pour l'école
• Enrichir ses compétences professionnelles • Faire évoluer ses pratiques • S'engager dans des projets ERASMUS+ / eTwinning	• Contextes de communication variés • Situations concrètes et motivantes • Stratégies de contournement • Éclairage socioculturel (EPS, Arts, Sciences...)	• Ouverture européenne & culturelle • Interdisciplinarité renforcée • Labellisation (EUROSCOL...) • Pôles linguistiques dès la maternelle

